

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 15 JUILLET, 1829. NUMERO II.

HISTOIRE DU CANADA.

Continuation.

Après la cession de l'Acadie et de la côte méridionale de Terre-Neuve à l'Angleterre, il ne restait plus guère aux Français que l'île Royale ou du Cap Breton, pour faire la pêche de la morue, ou du moins pour faire sécher ce poisson. Dès 1706, MM. Raudot avaient envoyé à la cour de France un mémoire où ils recommandaient fortement la colonisation de cette île, comme devant être du plus grand avantage à la France et au Canada; particulièrement sous le rapport du commerce. On parut faire d'abord assez peu d'attention à ce mémoire, quelque bien pensé qu'il fût; mais après la perte de l'Acadie et de Plaisance, on demeura convaincu de la nécessité, non seulement de peupler le Cap Breton, mais encore de le fortifier. Après avoir délibéré pendant quelque temps sur le choix du lieu où il convenait de former le principal établissement, et hésité entre le port de *Ste. Anne* et le *Havre à l'Anglais*, on se décida enfin pour ce dernier, et l'on commença à y bâtir une ville, à laquelle on donna le nom de *Louisbourg*. M. de Costebelle, qui avait perdu le gouvernement de Plaisance, fut chargé de celui de la nouvelle colonie.

On avait compté d'abord de transporter dans l'île Royale tous les Français établis en Acadie: on y avait même invité tous les sauvages compris sous le nom d'Abénaquis, et quelques uns de ces derniers y formèrent, en effet, une bourgade; mais les Acadiens n'y trouvant pas de quoi se dédommager de ce qu'ils possédaient dans leur pays, ne voulurent pas consentir à la transmigration, comptant sur les promesses que leur firent les gouverneurs anglais de les bien traiter à l'avenir. Les habitans de Plaisance, au contraire, passèrent tous à Louisbourg, et s'y trouvèrent bientôt beaucoup plus à leur aise qu'ils n'avaient jamais été en Terre-Neuve.